

La Doctrine – Pourquoi ? – I

septembre 11, 2010

Pourquoi la doctrine est-elle si importante aux catholiques en général ? Et pourquoi en particulier la Fraternité St Pie X, à la suite de Mgr Lefebvre et maintenant de Mgr Fellay, insiste-t-elle pour qu'un accord doctrinal doive précéder toute autre espèce d'accord avec la Rome Conciliaire ? Pourquoi la FSSPX ne peut-elle accepter d'être régularisée maintenant par Rome, quitte à résoudre par la suite les problèmes doctrinaux ? Voici deux questions liées entre elles, mais distinctes. Voyons d'abord la question générale.

Le mot « doctrine » vient du latin « doceo », « docere », qui veut dire « enseigner ». Qui dit doctrine dit enseignement. Dans notre monde libéral où chacun se veut libre de penser et de parler comme il entend, le mot « endoctrinement » est devenu un sale mot. Pourtant pour mettre fin à l'endoctrinement, il faudrait fermer toutes les écoles, parce que partout où une école fonctionne encore, il y a de l'endoctrinement. Même si un professeur enseigne que toute doctrine est vide de sens, c'est encore une doctrine !

De fait, tout le monde reconnaît qu'on a besoin de la doctrine. Par exemple, qui est-ce qui monterait dans un avion s'il avait appris avant d'y monter que le constructeur, en faisant fi de la doctrine classique de l'aérodynamique, avait renversé les ailes ? Personne ! La doctrine aérodynamique qui est vraie, en prescrivant par exemple que les ailes doivent descendre par derrière et pas monter, est une réalité de vie et de mort. Si un avion doit voler et pas s'écraser, la vraie doctrine aérodynamique est essentielle à sa construction, jusque dans les moindres détails.

De même si une âme doit voler au Ciel et ne pas s'écraser en Enfer, la doctrine catholique qui lui dit ce qu'il faut croire et comment il faut agir, est indispensable. « Dieu existe »,

« Tout être humain possède une âme immortelle », « Le Ciel et l'Enfer sont éternels » et « Je dois me faire baptiser pour être sauvé », ne sont pas que des formules de mots, imposées à la croyance des hommes. Ce sont des réalités de vie et de mort, seulement cette fois-ci de vie et de mort éternelles. St Paul impose à Timothée d'enseigner ces vérités de salut opportunément et inopportunément (II Tim. IV, 2), et pour lui-même il dit, « Malheur à moi si je n'enseigne pas l'Évangile » (I Cor. IX, 16). Malheur au prêtre catholique qui ne veut pas se charger de l'endoctrinement des âmes avec la doctrine infallible de l'Église !

Mais la question reste : Pour obtenir de Rome cette régularisation si précieuse que seule Rome a l'autorité de donner, la FSSPX ne pourrait-elle pas se contenter d'un accord pratique qui tout en ne niant aucune doctrine catholique, surseoirait pour le moment aux différences doctrinales entre Rome et la FSSPX ? Quel besoin y aurait-il là de trahir les grandes vérités de salut évoquées ci-dessus ?

Mgr Fellay lui-même a répondu brièvement à cette question dans une interview qu'il a accordée au mois de mai passé à Brian Mershon, interview publiée par le mensuel américain, « Remnant ». Voici ses mots : « Il est évident que tout accord pratique qui n'aurait pas pour base un solide fondement doctrinal mènerait directement au désastre. Nous avons sous les yeux tant d'exemples – la Fraternité St Pierre, l'Institut du Christ Roi et beaucoup d'autres. Ils sont tous bloqués au niveau de la doctrine parce qu'ils ont d'abord accepté un accord pratique ». Mais pourquoi doit-il en être ainsi ? Question intéressante . . .

Kyrie Eleison.